

Vos contacts :



**DEPHY, Grandes Cultures
et Maraichage**
Juliette GUESPIN
06 42 10 75 74
juliette.guespin@haute-saone.chambagri.fr



**Élevage bovins lait et
animatrice GAB 70**
Marion CHUROUT
03 84 77 14 68
marion.churout@haute-saone.chambagri.fr



**Grandes Cultures et
Polycultures Élevages**
Patrice CÔTE
06 73 92 03 52
patrice.cote@haute-saone.chambagri.fr



Vœux

Toute l'équipe bio de la Chambre d'agriculture vous souhaite une très belle année 2022. Quelle vous apporte santé, bonheur et joie. Le mode agricole est une grande famille qui, unie, permet d'avancer individuellement et collectivement.

Cette année encore, vos conseillers vous accompagnent dans vos réflexions. Les tours de plaines et les formations seront toujours complétés par des journées techniques. Alors, si vous avez des besoins ou des attentes, n'hésitez pas à nous les faire remonter par mail ou par téléphone, cf. *contact des conseillers dans l'encadré à gauche.*



COMPTE-RENDU DES ESSAIS BFC

Depuis 2011, un compte-rendu des essais conduits en agriculture biologique sur la Région Bourgogne Franche-Comté est réalisé par les organismes agricoles partenaires.



Pour la campagne 2020/2021, vous trouverez les essais conduits en :

- Variétés de blé tendre d'hiver
- Essai variétés de blé tendre
- Comparaison d'espèces de céréales
- Essai variétés d'avoine de printemps
- Essai variétés de blé biscuitier
- Essai variétés de céréales d'hiver (avoine, épeautre, triticale, seigle)
- Fertilisation du blé tendre d'hiver
- Fertilisation de la luzerne
- Essai système de cultures
- Méteil orge d'hiver et pois protéagineux d'hiver
- Essai prairies de mélanges bio

Le lien ci-dessous vous permettra d'accéder au document :

<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/compte-rendu-dessais-agriculture-biologique-2020-2021/>

Le lien suivant vous permettra de consulter toutes les publications portant sur l'agriculture biologique, dont les archives des comptes rendus d'essais.

<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/toutes-les-publications-en-bourgogne-franche-comte/agriculture-biologique/>



PAC : AIDES ABA/ABL, OVINES, CAPRINES

La campagne de télé-déclaration des primes animales est ouverte sur TELEPAC ! Pensez à déclarer vos animaux avant le :

31 janvier 2022 : demande d'aides ovines, caprines

16 mai 2022 : aides bovines (ABA/ABL) et aide VSLM, veau sous la mère et veaux bio



AGENDA :

Formation

« Plantes Bio-indicatrices »

Sur 2 jours
17/01/2022
14/04/2022

Bilan de campagnes des maraîchers bio

24/01/2022 à Theuley

Formation

« Réussir sa conversion en BIO, les fondamentaux techniques et économiques »

Sur 3 jours
02/02/2022
09/02/2022
16/02/2022

Formation « La fertilité des sols en AB »

Formation « Les courants parasites en élevage »

Formation « Les coûts de production en élevage laitier bio »

Biotifull Day – Grandes Cultures

15/03/2022
Dans le département de l'Yonne.



VOUS TRAVAILLEZ EN BIO, FAITES LE SAVOIR



Afin d'améliorer la communication sur vos exploitations, ou sur les marchés, nous vous proposons d'acquérir des panneaux personnalisés.

Vous trouverez ci-joint les différents modèles proposés avec leurs caractéristiques (taille, prix) :

- Petit modèle facile à mettre dans une voiture, à exposer sur un stand, un étal,...
- Grand modèle à apposer sur une façade ou en bord de chemin (si autorisation)
- Cartouches additionnels pour petit panneau (longueur 100) et grand panneau (longueur 150) : pour texte supplémentaire, type de produits ou activités de la ferme,...

Nous vous proposons également des autocollants seuls avec les logos bio (français et européens), avec des formats adaptés à un affichage sur des marchés (si vous avez déjà un support).

Si vous êtes intéressés, nous vous enverrons un bon de commande avec les démarches à effectuer.

Dimensions du panneau	Prix unitaire TTC
50*100 cm	52.80
75*150 cm	118.8
16.5*100 cm (cartouche additionnel)	18
25*150 cm (cartouche additionnel)	39.6
Dimensions de l'autocollant	Prix unitaire TTC
20*10,8 cm	1.8
30*16,2 cm	3.6
45*24,3 cm	7.8



Date limite de vos retours à votre conseiller le 20 janvier 2022.

Pour les adhérents du GAB 70 des panneaux spécifiques Interbio seront également proposés au printemps 2022 aux alentours de 50 euros (dimension 70*100 ou 80*60).



RELIQUATS SORTIE D'HIVER



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône et son prestataire vous proposent de réaliser vos reliquats sortie d'hiver. Le prélèvement sera réalisé entre mi-janvier et mi-février 2022.

Le coût global (prélèvement + analyse labo + envoi des résultats) est de 67 € HT par parcelle pour les mesures de reliquat sur les 3 horizons de sol (0 à 30, 30 à 60, et 60 à 90 cm de profondeur) et de 79€ HT avec l'ajout de la mesure du soufre. En fonction de la profondeur de sol de la parcelle, une remise de -20% sera appliquée sur ces tarifs si on ne peut prélever que 2 horizons de sol, et -35% pour un seul horizon.

Pour toute question et inscription, contacter votre conseiller ou Aline DELAITRE au 03.84.77.14.69

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône

17 quai Yves Barbier - BP 20189

70004 VESOUL

Tél. : 03 84 77 14 40

INFO BIO BFC

<https://bio.bfc.chambagri.fr/>

Site internet :



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

